



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

1^{er} avril 2019

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue au 745, rue Gouin, le lundi 1^{er} avril 2019 à 19 h sous la présidence de la mairesse suppléante, Cathy Varnier, et en la présence de la conseillère Céline Bourbeau et des conseillers Guy Boutin, Clifford Lancaster, Charles Mallette, Gérard Tremblay, du directeur général et secrétaire-trésorier, Rémi-Mario Mayette, ainsi que du directeur général adjoint Alexis Grondin-Landry. Le maire, Bertrand Ménard, est absent.

**PROJET D'ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
Le 1^{er} avril 2019 à 19 h**

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 18 mars 2019
4. Présentation des organismes et période de questions
5. Service récréatif – M. François Séguin
 - 5.1. Commission des loisirs – Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 mars 2019
 - 5.2. Canots-kayaks Richmond – Tarification 2019
 - 5.3. Aréna – Remplacement d'une fontaine d'eau - Propositions
 - 5.4. Festival de l'auto ancienne de Richmond – Aide financière
 - 5.5. Multi-Énergie Best inc. – Rapport final
6. Urbanisme
 - 6.1. Règlement no. 256 relatif au branchement d'égouts et la protection contre le refoulement modifiant le règlement no. 243 – Avis de motion
 - 6.2. Règlement no. 256 relatif au branchement d'égout et la protection contre le refoulement modifiant le règlement no. 243 – Dépôt du projet de règlement
 - 6.3. Règlement no. 257 relatif à l'installation obligatoire d'un compteur d'eau pour toute nouvelle construction à usage résidentiel modifiant le règlement no. 209 - Adoption
 - 6.4. Règlement général uniformisé no. 259 – Avis de motion
7. Gestion et administration
 - 7.1. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux
 - 7.1.1. FNX Innov – Réfection des services d'aqueduc et d'égout pluvial rue Principale Sud – Appel d'offres no. 2019-01 – Analyse des soumissions reçues
 - 7.1.2. Les Entreprises Philippe Berthelette – Débroussaillage des fossés – Soumission reçue
 - 7.1.3. Les Entreprises Méca Fuzion – Modification de l'injecteur de chlore – Proposition reçue
 - 7.1.4. M. Éric Therrien, directeur du Service des travaux publics, parcs et immeubles - Démission
 - 7.1.5. Directeur du Service des travaux publics, parcs et immeubles – Affichage d'offre d'emploi
 - 7.1.6. Technicien en assainissement des eaux – Affichage du poste
 - 7.1.7. Wonderware Canada East – Mise à niveau du logiciel de l'usine de filtration – Proposition reçue
 - 7.2. Administration – Direction générale
 - 7.2.1. La Mutuelle des municipalités du Québec – Dommages à l'équipement d'entrepreneur appartenant à la Ville – Avis de fermeture de dossier sinistre



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

- 7.2.2. Règlement no. 251 fixant le traitement des élus de la Ville de Richmond - Adoption
 - 7.2.3. Règlement no. 255 décrétant un emprunt de 2 100 000 \$ et une dépense de 2 100 000 \$ aux fins de réfection des services d'aqueduc et d'égouts pluviaux, de pavage et de réfection de trottoirs sur la rue Principale Sud – Avis de motion
 - 7.2.4. Règlement no. 255 décrétant un emprunt de 2 100 000 \$ et une dépense de 2 100 000 \$ aux fins de réfection des services d'aqueduc et d'égouts pluviaux, de pavage et de réfection de trottoirs sur la rue Principale Sud – Dépôt du projet de règlement
 - 7.2.5. Coopérative La Progressive de Richmond – Nouveaux logements pour 55 ans et plus – Demande d'appui
 - 7.2.6. Union des municipalités du Québec - Carrefour du capital humain - Adhésion
8. Demande d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses
- 8.1. Centre d'interprétation de l'ardoise – Installation de panneaux de signalisation touristique (bleus) – Demande d'aide financière
 - 8.2. Club Joyeux de l'Âge d'Or de Richmond-Melbourne – Demande d'aide financière
 - 8.3. Centre d'art de Richmond – Soirée casino - Invitation
9. Correspondances diverses
- 9.1. Association régionale de camping et de caravaning du Centre du Québec/Estrie – Parade de la St-Patrick – Remerciements
 - 9.2. Municipalité de Val-Joli – Opposition à la Loi sur l'enregistrement des armes à feu du Québec – Résolution
 - 9.3. Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton – Opposition à la Loi sur l'enregistrement des armes à feu du Québec – Résolution
 - 9.4. Mme Mélanie Joly, ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie – Maintien des services destinés aux francophones de l'Ontario
 - 9.5. M. Alain Rayes, député de Richmond-Arthabaska – Fonds de la taxe sur l'essence – Demande de modification au programme TECQ – Accusé de réception
10. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
11. Factures à être approuvées par le conseil municipal – Principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
12. Affaires nouvelles
13. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La mairesse suppléante constate le quorum, souhaite la bienvenue aux gens présents dans la salle ainsi qu'aux élus et procède à l'ouverture de la séance.

2019-04-01-01

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.
(Adoptée)



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2019-04-01-02

3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 18 mars 2019

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 18 mars 2019 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé. (Adoptée)

4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

À l'invitation de la mairesse suppléante, les citoyens présents sont invités à faire part de leurs demandes ou commentaires concernant les dossiers municipaux. Aucun d'entre eux n'ayant manifesté le désir de s'exprimer sur ces sujets, la mairesse suppléante passe au prochain point de l'ordre du jour.

5. SERVICE RÉCRÉATIF – M. FRANÇOIS SÉGUIN

2019-04-01-03

5.1. Commission des loisirs – Adoption du procès-verbal de la réunion 27 mars 2019

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le conseil municipal adopte le procès-verbal de la réunion de la Commission des loisirs qui s'est tenue le 27 mars 2019, concernant les équipements et services municipaux, et qu'il entérine chacune des décisions et recommandations qui y sont contenues. (Adoptée)

2019-04-01-04

5.2. Canots-kayaks Richmond – Tarification 2019

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'accepter la nouvelle grille tarifaire de Canots-kayaks Richmond telle que déposée par le directeur du Service récréatif. (Adoptée)

2019-04-01-05

5.3. Aréna – Remplacement d'une fontaine d'eau - Proposition

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir la proposition de Source Oméga inc. au montant de 1 715 \$, taxes en sus, pour l'achat et l'installation, à l'aréna, d'un abreuvoir avec compresseur, filtration et robinet fixe permettant de remplir des verres et bouteilles. (Adoptée)

2019-04-01-06

5.4. Festival de l'auto ancienne de Richmond – Aide financière

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'accorder une aide financière non récurrente de 750 \$ au Festival de l'auto ancienne de Richmond pour l'organisation de la 15^e édition de l'événement. (Adoptée)

5.5. Multi-Énergie Best inc. – Rapport final

Le directeur du Service récréatif dépose le rapport final de Multi-Énergie Best inc. relatif à la mise en place du système d'économie d'énergie qui a été remboursé en 4 ans alors qu'initialement il devait se rembourser en 5 ans.



6. URBANISME

2019-04-01-07

6.1. Règlement no. 256 relatif au branchement d'égout et la protection contre le refoulement modifiant le règlement no. 243 – Avis de motion

Un avis de motion est, par les présentes, donné par le conseiller Mallette qu'il proposera ou fera proposer, lors d'une prochaine assemblée du conseil, l'adoption du règlement no. 256 relatif au branchement d'égouts et la protection contre le refoulement modifiant le règlement no. 243.

6.2. Règlement no. 256 relatif au branchement d'égout et la protection contre le refoulement modifiant le règlement no. 243 – Dépôt du projet de règlement

Le directeur général dépose le projet de Règlement no. 256 relatif au branchement d'égout et la protection contre le refoulement modifiant le règlement no. 243 et en explique le contenu et la portée.

2019-04-01-08

6.3. Règlement no. 257 relatif à l'installation obligatoire d'un compteur d'eau pour toute nouvelle construction à usage résidentiel modifiant le règlement no. 209 - Adoption

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et **RÉSOLU** à l'unanimité par les conseillers d'adopter le règlement no. 257 relatif à l'installation obligatoire d'un compteur d'eau pour toute nouvelle construction à usage résidentiel modifiant le règlement no. 209. (Adoptée)

2019-04-01-09

6.4. Règlement général uniformisé no. 259 – Avis de motion

Un avis de motion est, par les présentes, donné par la conseillère Bourbeau qu'elle proposera ou fera proposer, lors d'une prochaine assemblée du conseil, l'adoption du règlement général uniformisé no. 259.

7. GESTION ET ADMINISTRATION

7.1. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux

Le maire, après avoir pris connaissance du projet de procès-verbal, exerce son droit de veto, le 5 avril 2019 à 14 h 02, en regard de la résolution no. 2019-04-01-10 et ce, conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

2019-04-01-10

7.1.1. FNX Innov – Réfection des services d'aqueduc et d'égout pluvial rue Principale Sud – Appel d'offres no. 2019-01 – Analyse des soumissions reçues

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a autorisé le lancement d'un appel d'offres publics visant la réfection des services d'aqueduc et d'égouts pluviaux, de pavage et de réfection de trottoirs sur la rue Principale Sud;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public no. 2019-01 soumise sur le site internet du Système électronique d'appels d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec le 25 février 2019;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions suivantes ont été reçues, à savoir :

Soumissionnaires	Montant	Conforme
Eurovia Québec Construction inc.	1 599 483,23 \$, taxes en sus	Non
Sintra inc. région Estrie	1 620 000 \$, taxes en sus	Oui



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

R. Guilbault Construction inc.	1 768 364,81 \$, taxes en sus	Oui
T.G.C. inc.	1 869 521 \$, taxes en sus	Oui
Excavation McBM inc.	1 915 750,03 \$, taxes en sus	Oui

CONSIDÉRANT l'analyse de conformité de FNX Innov;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir la soumission de la firme Sintra inc. région Estrie au montant de 1 620 000 \$, taxes en sus, pour la réalisation de travaux de réfection des services d'aqueduc et d'égouts pluviaux, de pavage et de réfection de trottoirs sur la rue Principale Sud.
(Adoptée)

2019-04-01-11

7.1.2. Les Entreprises Philippe Berthelette – Débroussaillage des fossés – Soumission reçue

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir les services de Les Entreprises Philippe Berthelette pour le débroussaillages des fossés incluant les travaux que la municipalité effectue pour le compte du ministère des Transports du Québec et l'ajout de travaux, le long des rues Belmont et du Collège Sud ainsi que le long de la digue dans le parc Richard-Arsenault, le tout pour la somme de 8 470 \$, taxes en sus.
(Adoptée)

2019-04-01-12

7.1.3. Les Entreprises Méca Fuzion – Modification de l'injecteur de chlore – Proposition reçue

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir l'offre de Les Entreprises Méca Fuzion, au montant de 2 610 \$, taxes en sus, pour apporter des modifications au système d'injecteur de chlore et faciliter son entretien.
(Adoptée)

7.1.4. M. Éric Therrien, directeur du Service des travaux publics, parcs et immeubles - Démission

Le directeur général dépose la lettre de démission de M. Éric Therrien, directeur du Service des travaux publics, parcs et immeubles indiquant qu'il quittera son poste le 26 avril prochain.

2019-04-01-13

7.1.5. Directeur du Service des travaux publics, parcs et immeubles – Affichage d'offre d'emploi

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser l'affichage d'une offre d'emploi pour combler le poste de directeur du Service des travaux publics, parcs et immeubles.
(Adoptée)

2019-04-01-14

7.1.6. Technicien en assainissement des eaux – Affichage du poste

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser l'affichage du poste de technicien en assainissement des eaux.
(Adoptée)



2019-04-01-15

7.1.7. Wonderware Canada East – Mise à niveau du logiciel de l’usine de filtration – Proposition reçue

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l’unanimité par les conseillers de retenir la proposition reçue de Wonderware Canada East au montant de 2 181 \$, taxes en sus, pour la mise à niveau du logiciel de l’usine de filtration. (Adoptée)

7.2. Administration – Direction générale

7.2.1. La Mutuelle des municipalités du Québec – Dommages à l’équipement d’entrepreneur appartenant à la Ville – Avis de fermeture de dossier sinistre

Le directeur général dépose un avis de fermeture de dossier reçu de la Mutuelle des municipalités du Québec faisant référence à des dommages à l’équipement d’entrepreneur appartenant à la Ville.

7.2.2. Règlement no. 251 fixant le traitement des élus de la Ville de Richmond - Adoption

Puisque le maire est absent et que la *Loi sur le traitement des élus* stipule que celui-ci doit voter pour l’adoption du règlement fixant le traitement des élus de la Ville de Richmond ce point est reporté à la prochaine assemblée régulière.

2019-04-01-16

7.2.3. Règlement no. 255 décrétant un emprunt de 2 100 000 \$ et une dépense de 2 100 000 \$ aux fins de réfection des services d’aqueduc et d’égouts pluviaux, de pavage et de réfection de trottoirs sur la rue Principale Sud – Avis de motion

Un avis de motion est, par les présentes, donné par le conseiller Boutin qu’il proposera ou fera proposer, lors d’une prochaine assemblée du conseil, l’adoption du règlement no. 255 décrétant un emprunt de 2 100 000 \$ et une dépense de 2 100 000 \$ aux fins de réfection des services d’aqueduc et d’égouts pluviaux, de pavage et de réfection de trottoirs sur la rue Principale Sud.

7.2.4. Règlement no. 255 décrétant un emprunt de 2 100 000 \$ et une dépense de 2 100 000 \$ aux fins de réfection des services d’aqueduc et d’égouts pluviaux, de pavage et de réfection de trottoirs sur la rue Principale Sud – Dépôt du projet de règlement

Le directeur général dépose le projet de Règlement no. 255 décrétant un emprunt de 2 100 000 \$ et une dépense de 2 100 000 \$ aux fins de réfection des services d’aqueduc et d’égouts pluviaux, de pavage et de réfection de trottoirs sur la rue Principale Sud, il en explique le but et la façon dont sera remboursé l’emprunt.

2019-04-01-17

7.2.5. Coopérative La Progressive de Richmond – Nouveaux logements pour 55 ans et plus – Demande d’appui

CONSIDÉRANT QU’au recensement de 2016, l’âge médian de la population de Richmond était de 48,6 ans, de la MRC du Val-Saint-François 44,8 ans et du Québec de 42,5 ans;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens de la municipalité ayant 70 ans et plus est de 540 sur une population totale de 3 235, représentant 16,7% de celle-ci comparativement à 12,3% pour l’ensemble du Québec;

CONSIDÉRANT QU’à Richmond 49% des logements privés ont été construits avant 1960;

CONSIDÉRANT QU’à Richmond 460 logements, soit 29,2% de ceux-ci, sont occupés par des personnes dont le principal soutien du ménage est âgé de plus de 65 ans alors qu’au Québec c’est 25,4% des logements qui sont occupés par des plus de 65 ans;



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

CONSIDÉRANT QU'en 2011, le revenu après impôt pour les personnes de 65 ans et plus est inférieur à Richmond (18 060 \$) par rapport à la MRC du Val-Saint-François (19 423 \$) qui est lui-même inférieur à l'ensemble du Québec (20 231 \$);

CONSIDÉRANT QUE les personnes retraitées constituent une richesse pour la collectivité et contribuent au dynamisme du milieu de vie;

CONSIDÉRANT QUE les personnes âgées ont besoin de poursuivre une vie sociale dans un environnement facilitant leur quotidien (habitation avec services);

CONSIDÉRANT QUE le Comité de promotion industrielle de la région de Richmond (CPIR) a mené un sondage d'opportunité auprès de plus de 50 répondants, dans la grande région de Richmond, et qu'il a clairement été démontré le besoin de logements abordables pour les aînés;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens à la retraite ont tendance à quitter Richmond pour un grand centre faute de logements de qualité et abordables;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond a ciblé comme prioritaire, dans le plan d'action de sa Politique Municipalité amie des aînés, l'habitation pour les 55 ans et plus;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le préambule fait partie intégrante de la résolution et que la Ville de Richmond appuie le projet de construction d'habitations de la Coopérative La Progressive de Richmond. (Adoptée)

2019-04-01-18

7.2.6. Union des municipalités du Québec – Carrefour du capital humain - Adhésion

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adhérer au Carrefour du capital humain de l'Union des municipalités du Québec, au montant de 3 188 \$, taxes en sus, pour l'exercice 2019. (Adoptée)

8. DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUIS, DE DONS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES

2019-04-01-19

8.1. Centre de l'interprétation de l'ardoise – Installation de panneaux de signalisation touristique (bleus) – Demande d'aide financière

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers de contribuer annuellement, pour une somme de 2 812 \$, et ce, pour un maximum de 3 ans au projet du Centre d'interprétation de l'ardoise visant l'installation de panneaux de signalisation touristique (bleus) aux abords de l'autoroute 55; que cette aide financière soit versée conditionnellement à ce que le Centre d'interprétation de l'ardoise soit en opération; qu'il s'agit de la seule aide financière qui sera versée par la Ville de Richmond pour les exercices financiers 2020, 2021 et 2022; que l'aide soit versée conditionnellement à ce que le Centre d'interprétation de l'ardoise s'engage à effectuer une reddition de comptes sur l'usage fait par ladite aide. (Adoptée)



2019-04-01-20

8.2. Club Joyeux de l'Âge d'Or de Richmond-Melbourne – Demande d'aide financière

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le versement de 50% de l'aide financière annuelle de 2 500 \$ au Club Joyeux de l'Âge d'Or de Richmond-Melbourne; l'autre moitié devant être versée en juillet prochain. (Adoptée)

8.3. Centre d'art de Richmond – Soirée casino - Invitation

Le directeur dépose une invitation du Centre d'art de Richmond pour sa Soirée Casino qui se tiendra le 27 avril prochain.

9. CORRESPONDANCES DIVERSES

9.1. Association régionale de camping et de caravanning du Centre du Québec/Estrie – Parade de la St-Patrick - Remerciements

Le directeur dépose une lettre reçue de l'Association régionale de camping et de caravanning du Centre du Québec/Estrie remerciant la municipalité pour l'aide technique fournie à ladite Association lors de la parade de la St-Patrick.

9.2. Municipalité de Val-Joli – Opposition à la Loi sur l'enregistrement des armes à feu du Québec - Résolution

Le directeur dépose une copie d'une résolution reçue de la Municipalité de Val-Joli indiquant qu'elle s'oppose à la Loi sur l'enregistrement des armes à feu du Québec.

9.3. Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton – Opposition à la Loi sur l'enregistrement des armes à feu du Québec - Résolution

Le directeur dépose une copie d'une résolution reçue de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton indiquant qu'elle s'oppose à la Loi sur l'enregistrement des armes à feu du Québec.

9.4. Mme Mélanie Joly, ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie – Maintien des services destinés aux francophones de l'Ontario

Le directeur dépose une correspondance reçue de la ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie, Mme Mélanie Joly, faisant part du suivi qu'elle a fait en regard des récentes décisions prises par le gouvernement de l'Ontario qui affectent les services en français dans cette province.

9.5. M. Alain Rayes, député de Richmond-Arthabaska – Fonds de la taxe sur l'essence – Demande de modification au programme TECQ – Accusé de réception

Le directeur dépose une correspondance reçue du député de Richmond-Arthabaska, M. Alain Rayes, accusant réception de la résolution no. 2019-02-18-08 en lien avec les modalités de l'Entente Canada-Québec relative au Fonds de la taxe sur l'essence pour l'horizon 2019-2023.

2019-04-01-21

8. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes au montant de 292 963,93 \$, tel qu'il appert au tableau préparé par Mme Donna Smith, en date du 29 mars 2019. (Adoptée)



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

2019-04-01-22

9. FACTURES À ÊTRE APPROUVÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL - PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'approuver les factures de plus de 5 000 \$, totalisant 38 630,82 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus.
(Adoptée)

1 AVRIL 2019

FACTURES A ETRE APPROUVEES PAR LE CONSEIL

		AVANT TAXES	APRES TAXES
TECHNOLOGIES CDWARE	INSTALLATION D'EQUIPEMENT	4,999.48	5,748.15
USD GLOBAL INC.	BACS BLEU & BRUN	5,360.10	6,162.78
DYSON & ARMSTRONG	BIERE - TOURNOI MOUSQUIRI	4,567.49	5,223.52
LGP STRATEGIES IMMOBILIERES	ETUDE DU PARC INDUSTRIEL	10,755.00	12,365.56
AVIZO EXPERTS- CONSEILS INC.	PUIT D'OBSERVATION - DEPOT A NEIGE	7,765.00	8,927.81
TRAVAUX A FORFAIT MAKA	SOUFFLAGE DE NEIGE	5,183.75	5,960.02
GRAND TOTAL		38,630.82	44,387.84

10. AFFAIRES NOUVELLES

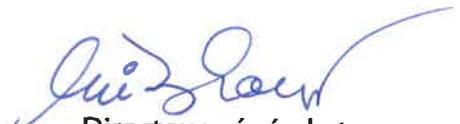
Les élus rappellent qu'il y aura un 5 à 7, visant à rendre hommage aux bénévoles de la municipalité, le 11 avril prochain. Ils soulignent également que le match de hockey bénéfique de la Fondation Justin-Lefebvre a rapporté 10 500 \$ et en félicite les organisateurs. On fait part également que le lancement du bottin « Le Centre d'action bénévole: une ressource essentielle au cœur de notre communauté » a eu lieu récemment.

2019-04-01-23

11. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 20 h 03, que la présente assemblée soit levée.
(Adoptée)


Mairesse suppléante


Directeur général et
secrétaire-trésorier



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants no. 705.


Rémi-Mario Mayette, OMA
directeur général et
secrétaire-trésorier